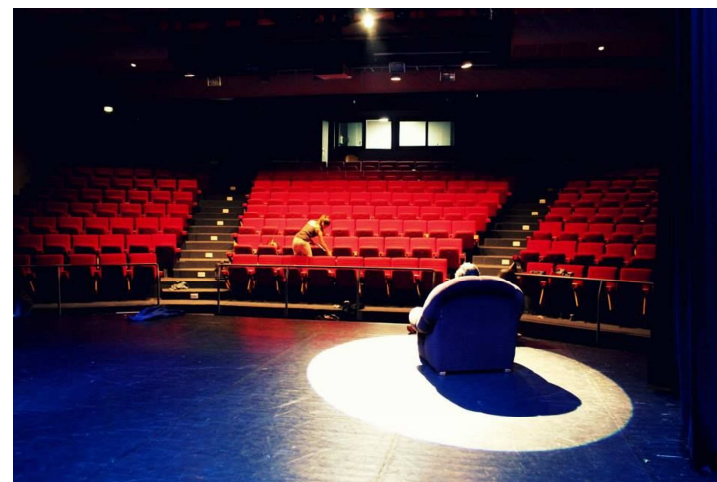


Enseignement de spécialité et Option THEATRE



Lycée Jean Macé
Rue Jean Paul Sartre
BP 80107
56601 LANESTER CEDEX
☎ 02 97 76 18 73
mail : ce.0561698s@ac-rennes.fr
site : <http://www.lycee-jean-mace-lanester.fr/>



Le **Lycée Jean Macé** est le **1^{er} lycée** du département à avoir proposé l'option et la spécialité théâtre.

Les élèves travaillent dans un vrai théâtre, le **théâtre des Deux-Rivières**, qui est leur salle de cours.

Les options théâtre du Lycée Jean Macé existent depuis 1994 et travaillent en collaboration avec le Théâtre de Lorient, (Centre Dramatique National), actuellement dirigé par Simon Delétang.

Si vous êtes tenté par le théâtre, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- En seconde, vous choisissez l'option théâtre (3 h par semaine).
- A partir de la première, vous pouvez choisir de suivre une spécialité théâtre (4 h par semaine) et/ou l'option facultative théâtre (3 h par semaine)
- En classe de terminale, l'horaire de la spécialité sera de 6 h hebdomadaires et 3 h en option.

L'option de seconde et de spécialité en 1^{ère} et Terminale

- ✓ Pour les élèves qui choisissent cette option, les cours se divisent en deux temps, la «pratique» et la «théorie» voir tableau ci-contre
- ✓ Les cours de pratique sont dirigés par des comédiens professionnels.
- ✓ Les élèves ont aussi une pratique de spectateur et se rendent régulièrement au théâtre
- ✓ Les élèves étudient en théorie l'histoire du théâtre et de la dramaturgie.
- ✓ Les élèves de Terminale travaillent sur le programme national du baccalauréat (en moyenne 3 pièces de genre et d'époque différents), aussi bien en pratique qu'en théorie.
- ✓ Les candidats passent une épreuve écrite (portant sur les œuvres du programme) et une épreuve orale & pratique.
- ✓ **L'option ou la spécialité théâtre permettent une préparation optimale au Grand Oral du Baccalauréat**

L'option en 1^{ère} et terminale

- ✓ On y fait essentiellement de la «pratique» mais le travail se nourrit aussi de la réflexion sur les textes et de la fréquentation des spectacles.
- ✓ Pour le bac, l'élève tient un carnet de création en relation avec le travail pratique personnel et collectif.

Classes concernées	Pratique	Théorie
2 ^{de}	2h	1h
1 ^{ère} : spécialité	2h	2h
1 ^{ère} : option	3h	
Terminale : spécialité	4h	2h
Terminale : option	3h	

L'après option : si le but de l'option n'est pas de former de futurs comédiens, il arrive parfois que les élèves ayant suivi l'option poursuivent cette expérience (faculté arts du spectacle, classes préparatoires à option théâtre, conservatoires etc.). La plupart des élèves en retirent, quel que soit leur choix, une maturité, une autonomie et une culture qui sont une force dans leur vie étudiante.



Une séance de travail

Option et enseignement de spécialité sélectifs : le nombre de places étant limité, la **sélection se fait sur dossier**, disponible en ligne sur le site du lycée, qui est **à renvoyer pour le 11 Avril 2024**. En parallèle, pour les élèves domiciliés hors secteur (Caudan, Cléguer, Lanester), vous devez faire une demande de dérogation pour intégrer notre lycée qui devra être renvoyée à la Direction Académique via votre collège.

Nous proposons des mini-stages de découverte : inscription par le collège (SIECLE/ARENA-SOLYCEE).